

toujours par la médiation d'un croire *en* et d'un croire *avec*, la référence à par une déférence *en* et une conférence *avec* [22]; en d'autres termes, la référence (textuelle) passe par l'image (intratextuelle) de son énonciation et par celle (intertextuelle) d'une communauté. Bien sûr, plusieurs stratégies de persuasion sont possibles, et à plusieurs niveaux d'organisation du texte. La manipulation fiduciaire d'un lecteur passera sans doute d'abord par la mise en scène immédiate, dans le texte même et quel en soit le "sujet", de divers scénarios plus ou moins figuratifs particuliers, par le montage d'une sorte de "dramaturgie épistémique" incorporée destinée à mettre en scène et à représenter les objets, les actions et les acteurs de l'acte même de croire: héros engagés dans des quêtes de vérité; exposition, circulation et évaluation de stigmates, de signes, de simulacres, de reliques (ce à quoi l'on croit) [23] dans un récit; paraboles plus ou moins symboliques mettant en scène des "opposants", des "traîtres" à ces quêtes de vérité (convaincre quelqu'un c'est toujours plus ou moins le "vaincre"; il y a toujours une dimension polémique dans toute manipulation); personnages qualifiés ou disqualifiés dans leur compétence à distinguer le réel du fictif, le vrai du faux; détectives, herméneutes ou évaluateurs qualifiés ou disqualifiés dans leur aptitude à lire et à interpréter les symptômes et les signaux du monde; personnages d'ironisants ou d'hypocrites, de naïfs ou de crédules; personnages engagés dans des aventures juridiques, sentimentales et financières (donc impliquant créances, créanciers et crédits divers) toutes régies par des contrats, une normativité et des règles fortes, etc. [24]. Ainsi le lecteur, prenant connaissance de cette dramaturgie épistémique explicite (qui n'est donc qu'une "thématique" parmi d'autres proposées par le texte) pourra, y trouvant les analogues, les métaphores, les modèles ou les repoussoirs ridiculisés de ses propres stratégies herméneutiques, adhérant plus ou moins à la compétence ou à l'incompétence des personnages mis en scène, au succès ou à l'insuccès de leurs quêtes de vérité (Mademoiselle Cormon, l'héroïne de *La vieille fille* de Balzac, trop crédule, mourra vierge pour n'avoir pas su interpréter correctement les signaux du monde physique et du monde social), développer lui-même les conditions de sa propre croyance à ce que dit le texte. L'inventaire et la typologie des composants de cette scène épistémique thématifiée sera sans doute assez aisée. Il sera sans doute, déjà, un peu moins aisé de dresser la typologie des "images de l'énonciation qui sont véhiculées à travers l'énoncé" [25], images d'actants énonciatifs déductibles de l'énoncé, plus ou moins implicites ou explicites (de "l'historien" baizacien aux intrusions fracassantes, au "ton" verlainien, en passant par le "naturel" stendhalien, ou par "l'objectivité" zolienne, et par toutes les manières et maniérismes d'écriture, toutes images en creux d'une énonciation différée), images reconstruites sporadiquement et localement par la lecture, groupe d'images suggérant des narrateurs plus ou moins crédibles, qui vont venir constituer peu à peu comme une deuxième scène épistémique, scène plus ou moins monologique ou polyphonique par la médiation et le détour de laquelle (le croire *en* et le croire *avec*) passera obligatoirement l'effet de croyance final et global (le croire à). Mais l'interprétation de la *relation* (homologie, dissociation, implication, contradiction, etc.) entre la (les) scène(s) de créances explicitement montée(s) et énoncée(s) dans le texte, et la (les) scène(s) énonciative(s) implicite(s) et déduite(s) du texte ne va pas de soi [26], ainsi que leur *interprétation* et que l'*attribution* ultime de leur combinaison à quelque créancier unique, localisable et originel (un "auteur", par exemple). La littérature, communication médiatisée, différée, dont les composants sont dissociables et non localisables, vit dans et de la nostalgie du per-

formatif, cet acte de langage où parler, agir, remplir un contrat, référer, donner des garanties et produire le référent sont indissociables, sont im-médiats, et associés à une source réelle identifiable.

Philippe HAMON
 Université de Haute-Bretagne
 Rennes II

NOTES

- 1] Pour de nombreux psychanalystes, le réel, le référent, c'est toujours l'absent du discours: "Démasquer le réel est le travail du psychanalyste. Le réel, c'est ce qui résiste, insiste, existe irréductiblement et se donne en se dérochant comme jouissance, angoisse, mort ou castration", écrit S. Leclaire dans Démasquer le réel (Paris, Seuil, 1971, p. 11). D'un point de vue sémiotique et littéraire, voir les mises au point d'un numéro spécial de la revue Fabula "Les référents du roman" (Lille, no 2, oct. 1983).
- 2] "Einstein a dressé une pieuvre à capturer et à dévorer toute géométrie (...), mais [aussi] le temps, la matière et la pesanteur, et bien d'autres choses encore insoupçonnées des grecs qui, broyées et digérées ensemble, font les délices du tout-puissant mollusque de référence" (Souligné par Valéry, Oeuvres, tome I, Bibliothèque de la Pléiade, 1968, p. 903).
- 3] Voir les essais de J. Baudrillard: Simulacres et simulations (Paris, Galilée, 1981), de U. Eco: La guerre du faux (Paris, Grasset, 1985), et l'exposition "Les Immatériaux" organisée au Centre Pompidou à Paris en 1985.
- 4] La citation de Barthes vient de son essai La chambre claire (Paris, Gallimard-Seuil, 1980, p. 17). Pour une réhabilitation du référent, voir M. Serres: Les cinq sens (Paris, Grasset, 1985) et F. Dagognet: Rematérialiser (Paris, Vrin, 1985).
- 5] Voir par exemple E. Benveniste "Sémiologie de la langue" dans Problèmes de linguistique générale (Paris, Gallimard, 1974, tome II) et J. Searle: "The logical status of fictional discourse" (1975), traduit en français dans Sens et expression (Paris, Minuit, 1982).
- 6] Voir, dans la perspective des travaux de Bakhtine, l'essai de O. Ducrot: Le dire et le dit (Paris, Minuit, 1984), où l'auteur critique "la théorie de l'unicité de l'énonciation" (p. 189).
- 7] La littérature fabrique et configure notre référence au même titre que bon nombre d'autres pratiques. Ne dit-on pas de telle situation réelle: "C'est du Kafka", ou: "C'est courtelinesque", ou de tel personnage réel: "C'est un personnage balzacien"? Voir, à ce propos le mot souvent cité de Proust à Thibaudet à propos de Flaubert; "[Flaubert est] un homme qui, par l'usage entièrement nouveau et personnel qu'il a fait du passé défini, du passé indéfini, du participe présent, de certains pronoms et de certaines propositions, a renouvelé presque autant notre vision des choses que Kant avec ses catégories, les théories de la connaissance et de la réalité du monde extérieur".
- 8] Voir sur ce point, sur les modes et lieux d'inscription de l'idéologie dans le textuel, P. Hamon: Texte et idéologie (Paris, PUF, 1984).
- 9] P. Valéry, ouvrage cité p. 887 et p. 889. Le texte ne "cite" pas la coquille, c'est la coquille qui est "sollicitation" (p. 886) et est un "excitant" (p. 886, p. 906).
- 10] P. Valéry, ouvrage cité, tome II, dans Eupalinos ou l'architecte (c'est un mot de Socrate à Phèdre) où Valéry reprend une scène semblable de "trouvaille" d'un objet "excitant" sur le bord de la mer, objet qui suscite une réflexion "entre le construire et le connaître" (p. 115). Valéry réécrit là, sans le dire, le premier chapitre des Entretiens d'Ariste et d'Eugène du père Bouhours (1671) et ses réflexions sur le rythme comme principe configurationnel du sensible.

- 11] Sur les "zoèmes", voir C. Levi-Strauss; Mythologiques. (Paris, Plon, 1971, tome IV, pp. 68, 482, 500, etc.). Pour le concept de "technème", voir P. Hamon: "Texte et architecture", Poétique, déc. 1987 (à paraître).
- 12] On peut effectivement mettre en parallèle Aristote: "Nous avons plaisir à regarder les images les plus soignées des choses dont la vue nous est pénible dans la réalité, par exemple les formes d'animaux parfaitement ignobles ou de cadavres" (Poétique, éd. Dupont-Roc-Lallot, Paris, Seuil, 1980, p. 43), et Pascal: "Quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire point les originaux". (Pensées, éd. Brunschvigg, Hachette, s.d., p. 389).
- 13] Pascal, éd. citée p. 636. Innombrables sont en effet les figures de l'ancienne rhétorique qui s'efforcent de codifier minutieusement (l'euphémisme, la litote, la réticence, l'ironie, la périphrase, etc.) l'absence de référence.
- 14] Sur l'euphémisme, voir E. Benveniste: Problèmes de linguistique générale (tome I, Paris, Gallimard, 1966, p. 308 et suiv.). Valéry à nouveau: "A mesure que l'on approche du réel, on perd la parole". (Oeuvres, ouvrage cité, tome II, p. 554).
- 15] Dans Essais de psychanalyse appliquée (trad. fr. Paris, Gallimard).
- 16] Nous renvoyons bien sûr ici au Barthes de La chambre claire (ouvr. cité), où la notion de "punctum" prolonge et enrichit celle de "détail" développée en 1968 dans l'article "L'effet de réel" (Communications, no 11).
- 17] Voir, Nabokov, son très beau texte intitulé "Guide de Berlin", texte de 1925 publié en 1930 en russe (trad. fr. dans: Détails d'un coucher de soleil. Paris, Juillard, 1985).
- 18] Voir La chambre claire (ouvr. cité) p. 144 à p. 151; l'expression de "temps écrasé" se trouve p. 151. R. Barthes a emprunté cette notion de punctum aux réflexions de W. Benjamin sur la photographie; ce dernier parle du spectateur de la photo "malgré lui forcé de chercher dans une pareille image la petite étincelle de hasard, d'ici et de maintenant, grâce à laquelle le réel a, pour ainsi dire, brûlé le caractère d'image (...) lieu imperceptible où, dans la façon d'être singulière de cette minute depuis longtemps révolue, niche encore aujourd'hui l'avenir" [Essais, I, trad. fr. Paris, Médiations, 1982, p. 153.
- 19] Dans "Note sur la référence" (Revue Fabula, ouvr. cité) et dans: "Thème, thématique et effet de réel" (Poétique, no 64, 1985).
- 20] "Sans connaître les modèles, ils [Bouvard et Pécuchet] trouvaient ces peintures [les descriptions des romans de Walter Scott] ressemblantes, et l'illusion était complète". Maupassant également, dans sa préface à Pierre et Jean (1887), insistera sur ce point: "Faire vrai consiste (...) à donner l'illusion complète du vrai (...) Les réalistes de talent devraient plutôt s'appeler des Illusionnistes".
- 21] Sur le champ sémantique du verbe croire, voir E. Benveniste: Le vocabulaire des institutions Indo-européennes (Paris, Minuit, 1970, tome I, "Créance et croyance", p. 171 et suiv.). Voir également les travaux de Michel de Certeau: L'écriture de l'Histoire, (Paris, Gallimard, 1975) et "Manières de croire" dans L'invention du quotidien (I, 10/18, 1980), de M. Detienne: Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque (1967), de P. Veyne: Les grecs ont-ils cru à leurs mythes? (1983), de R. Boudon: L'idéologie, ou l'origine des idées reçues (1986) et, sur un plan sémiotique, ceux de A.J. Greimas: "Le savoir et le croire", dans Du sens II (1983). Sur les liens entre croire et savoir, sur leur association ou dissociation réciproque (voir les techniques du quiproquo au théâtre; voir la formule: "Je sais bien, mais quand même..."), on peut retourner à Valéry: "Notre savoir consiste en grande partie à "croire savoir", et à croire que d'autres savent" (L'homme et la coquille, ouvr. cité). Parlant de la mimesis dans sa Poétique (VI, 48b) Aristote parle aussi du plaisir de savoir, lié au plaisir de reconnaître.
- 22] Voir l'expression: "Texte de référence", qui désigne souvent la "littérature" que l'on doit obligatoirement citer sur tel ou tel sujet.
- 23] La relique du "croyant" est bien souvent une partie d'un objet ou d'un corps, un "relief" ou une "trace". Rappelons que, selon Jakobson et Barthes, le texte "réaliste" serait particulièrement "friaud" de "détails", de métonymies et de synecdoques, et par conséquent le fragmentaire semblerait donc avoir quelque rapport privilégié avec l'effet de crédibilité: le précis est répété vrai.

- 24] Ces scénarios, qui mettent en scène des personnages identifiables et distincts, sont des scénarios figuratifs. Il resterait à explorer les stratégies persuasives de la crédibilité qui passent par des procédés "abstrait", non figuratifs, "effets de structure" jouant le rôle de tenant-lieu de l'auteur absent: quel est, par exemple, et indépendamment de ses référents, cet "effet de congruence croissante" (M. Riffaterre) que peut provoquer l'expansion d'une "liste" ou le dépliement d'un système descriptif? Quel type de collaboration existe-t-il entre les structures narratives d'un énoncé et des structures argumentatives-logiques comme le syllogisme ou l'enthymème (rôle du post hoc ergo propter hoc)? Quels sont exactement les "effets d'autorité" provoqués par une citation? Toute relation structurale perçue dans un énoncé ne donne-t-elle pas implicitement une "image de narrateur" fiable, maîtrisant son énoncé, "cohérent", donc crédible? Quels sont les "effets probatoires" des diverses structures textuelles?
- 25] O. Ducrot: Le dire et le dit, ouvr. cité, p. 174. (Je souligne: à travers et non pas dans).
- 26] Voir par exemple la distorsion qui peut exister entre le croire et le savoir des personnages et le croire et le savoir du narrateur dans tous les textes "à suspense", ou "fantastiques"; ou, dans le genre pictural de la nature morte de type "Vanitas" du XVII^e siècle, entre ce qui est peint (la mise en scène de la vanité de la référence au réel par les cinq sens) et la manière de peindre (très "réaliste", "illusionniste", voire en "trompe-l'oeil").

CONTRAINTES PESANT SUR LA CONFIGURATION DES CHAINES DE
 REFERENCE COMPORTANT UN NOM PROPRE
 M.Charolles, Université de Rennes2

Le problème de la **référence** a une dimension philosophique et logique qui échappe, en partie au moins, au linguiste. Par contre, les phénomènes de **coréférence** relèvent plus typiquement d'un traitement linguistique dans la mesure où la question de savoir quand 2 ou n expressions employées à la suite dans un même discours peuvent désigner un même individu dépend pour une part essentielle de la forme de ces expressions. Chaque langue dispose en effet d'un certain nombre de marques ou de formes spécialisées ayant pour fonction d'indiquer quand une expression doit être ou peut être interprétée comme ayant même référence qu'une autre. L'emploi de ces marques ou de ces formes est régi par des contraintes dont la description ressort typiquement de la compétence du linguiste.

Les pages qui suivent sont consacrées à l'étude d'une partie de ces contraintes, à savoir celles qui pèsent sur les configurations coréférentielles simples que l'on peut former autour du nom propre à l'aide d'un autre nom propre, d'une expression nominale indéfinie ou d'une description définie. Avant d'aborder ce point, on rappellera quelques données essentielles pour l'approche des phénomènes de coréférence (notion de chaîne de référence, incidence sur la question étudiée des relations structurelles entre phrases, etc...).

Le choix des configurations qui seront examinées dans la suite est commandé par un souci d'économie. L'analyse des possibilités de reprise à distance du nom propre à l'aide d'un pronom, d'une expression démonstrative ou encore d'un nom de qualité, qui compléterait celle exposée ici, demanderait beaucoup de place. Plutôt que de survoler l'ensemble des configurations coréférentielles concevables à partir du nom propre, nous avons préféré en sélectionner trois de façon à pouvoir les traiter un peu attentivement. Le privilège accordé aux configurations constituées autour du nom propre est lui aussi largement fortuit. Néanmoins, leur examen nous a paru relativement intéressant, notamment en relation avec les descriptions définies, dans la mesure où les travaux existant sur la question sont loin d'être parfaitement convergents. Certaines contraintes pesant sur l'introduction des noms propres dans les textes n'ont, à notre connaissance, pas été relevées jusque là, et c'est aussi une des raisons qui ont

motivé notre choix.

1. L'ANALYSE DES CHAINES DE REFERENCE

Etant donné une expression référentielle quelconque introduite dans un texte, celle-ci peut être reprise dans la suite à l'aide d'une ou de plusieurs autres expressions référentielles. Lorsque cette reprise entraîne une identité référentielle, on parle de chaîne de coréférence (D.Slakta 1982), ou plus brièvement, l'expression faisant plus ou moins pléonasme, de chaîne de référence (cf. F.Corblin 1983, qui emprunte le terme à C.Chastain 1975). Par chaîne de référence on entendra donc "la suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle" (F.Corblin 1983,p.123)

Par exemple dans 1 et 2:

1-"Au bar, il y avait un marin. Il chantait tout seul. Le jeune homme semblait un peu ivre."

2-"Marie entra dans le compartiment. Elle posa sa valise près de la fenêtre. La jeune femme semblait inquiète"

il y a chaîne de référence dans la mesure où les expressions soulignées réfèrent à un même individu, à savoir respectivement le "marin" et "Marie" introduits dans la première phrase.

Dans 3:

3-" Lorsque Marie rencontra Paul, elle lui demanda tout de suite pourquoi il ne lui avait pas écrit pendant les vacances."

il y a deux chaînes de référence: l'une dont le point de départ est "Marie" ("elle" et second "lui"), l'autre qui est attachée à "Paul" (premier "lui" et "il"):

Dans 4:

4-" Marie pense à son chien, elle est toute triste."

lorsque l'on comprend "son chien" comme "le chien de Marie", le fait que l'interprétation de l'expression nominale possessive fasse intervenir le nom propre n'implique pas que les deux expressions appartiennent à la même chaîne de référence. Si l'on pose comme J.C.Milner (1982), qu'"il y a relation d'anaphore entre deux unités A et B quand l'interprétation de B dépend crucialement de l'existence de A, au point qu'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend - entièrement ou partiellement- A" (p.18), on voit que le fait que deux expressions (comme "Marie" et "son chien" dans 4) entretiennent une relation anaphorique n'est pas une condition suffisante pour qu'elles appartiennent à la même chaîne de référence. L'appartenance à une même chaîne suppose en effet, ainsi qu'on l'a déjà dit, qu'il y ait coréférence entre les expressions.

Partant de la définition des chaînes de référence qui vient d'être rappelée, on peut se demander:

a- quelles sont les expressions qui peuvent servir de premier maillon dans une chaîne?

b- quelles expressions peuvent être interprétées comme ayant même référence qu'une ou plusieurs autres introduites antérieurement, autrement dit, quelles expressions peuvent jouer le rôle de second ou énième maillon?

c- si l'établissement d'une relation de coréférence entre deux expressions référentielles est commandé par des règles purement formelles tenant à l'emploi de marques linguistiques déterminées ou si elle est un "simple" effet des processus interprétatifs mis en oeuvre par les récepteurs?

1.1.- Expressions pouvant servir de premier maillon dans une chaîne de référence.

Concernant la première question, nous admettrons à la suite de nombreux auteurs, et en particulier à la suite de D.Slakta 1982 à qui nous empruntons la classification ci-dessous, que les expressions pouvant servir de premier maillon dans une chaîne de référence sont les suivantes:

- les expressions nominales (ou descriptions) indéfinies du type par exemple:

5- "Un fameux marchand de Babylone était mort aux Indes;..." (Voltaire, "Zadig")

qui sont très souvent utilisées pour introduire dans un texte un individu (au sens logique du terme) dont il n'a pas encore été question et qui donc ne se rattache à aucune chaîne déjà constituée.

- les noms propres

6- "Gervaise avait attendu Lantier jusqu'à deux heures du matin..." (Zola, "L'assomoir", première phrase du roman)

- les descriptions définies que D.Slakta appelle "complètes" du type par exemple:

7- "Le premier secrétaire du parti socialiste a déclaré que... Il ..."

Les descriptions définies complètes sont des expressions nominales intrinsèquement définies, elles s'opposent aux descriptions définies incomplètes ou extrinsèquement définies dans lesquelles la marque du défini ne s'explique que par le fait que l'expression nominale en reprend une autre (cf. J.C.Milner 1986).

Les descriptions définies complètes se différencient des descriptions définies incomplètes en ceci qu'elles comportent un ou des adjoints particularisants que G.Kleiber (1981 p.212/220) appelle "modificateurs". Dans l'exemple ci-dessus "premier" et "du parti socialiste" jouent le rôle de modificateurs. La présence d'un modificateur adjoint à une expression de la forme "le/la + N" fait que, dans un contexte donné, l'expression modifiée peut être perçue comme suffisam-

ment identifiante pour fonctionner de façon autonome. Ainsi, dans le contexte politique de la France de 1986, l'expression "le premier secrétaire du parti socialiste" est interprétable sans que l'on ait besoin d'autres précisions. L'expression équivaut, du point de vue de ses capacités identificatrices, à un nom propre et peut, de ce fait, parfaitement servir de premier maillon dans une chaîne de référence. A l'inverse, l'expression "le secrétaire" (sans modificateur) peut difficilement figurer au début d'un texte par exemple narratif. Si tel est malgré tout le cas, le lecteur la ressentira comme incomplète et cherchera soit à la compléter à l'aide de connaissances extralinguistiques (en reconstituant donc un contexte dans lequel elle est suffisamment identifiante), soit, le cas échéant, à la rattacher à une autre figurant dans la suite. En général, les descriptions définies incomplètes sont utilisées comme des expressions de reprise rattachées à un maillon antérieur d'une chaîne (cf. ci-après 1.2.). Par exemple, l'expression "le secrétaire" apparaîtra dans un contexte du genre:

8-"J.P.Sartre avait un secrétaire particulier. Quand le secrétaire sonnait, Simone de Beauvoir se retirait."

où elle anaphorise une expression indéfinie antérieurement introduite.

- les expressions nominales démonstratives utilisées de manière ostensive ou déictique du type par exemple de:

9-"Cette chaise n'est pas très solide."

dans lesquelles l'expression démonstrative est employée pour désigner un objet présent dans l'environnement extralinguistique.

Bien entendu une description définie ou indéfinie ne peut servir de premier maillon que si elle est employée référen-tiellement. On exclut, en disant cela, les emplois comme:

10-" Jean est sur la sellette ...

11-" Jean est un chenapan

dans lesquelles les expressions nominales ne réfèrent pas à un objet ou à un individu (ou à un ensemble d'individus ou d'objets) déterminés auxquels il pourrait ensuite être fait allusion.

L.Karttunen 1969 a cependant montré que par exemple "un NP indéfini qui n'introduit pas un référent permanent peut néanmoins permettre l'apparition d'un NP coréférentiel à l'intérieur d'un domaine limité" (p.374). Ainsi dans:

12-" Tu devrais écrire une lettre à tes parents et la leur expédier très vite car ils l'attendent."

(exemple de L.Karttunen) l'expression nominale indéfinie "une lettre", quoiqu'elle ne réfère pas à un objet existant (si ce n'est dans l'esprit du locuteur), fonctionne malgré tout comme premier maillon d'un chaîne de référence. On voit donc que la notion d'expression référentielle

ne doit pas être conçue de façon restrictive (en relation avec l'existence matérielle) si l'on veut rendre compte des possibilités de constitution de chaîne de référence. C'est la raison pour laquelle on peut lui préférer, comme L.Karttunen, celle de "référent de discours" ("discourse referent").

1.2. Marques indiquant qu'une expression se rattache à une autre dans une chaîne de référence.

Le critère le plus couramment utilisé pour décider quand une expression introduit ou non un "référent de discours" consiste à se demander si cette expression peut être reprise à l'aide d'une autre dans la suite (par exemple, dans 9, si "la sellette" est ensuite repris à l'aide du pronom "elle" ou d'une description définie, l'expression sera interprétée comme référant à l'objet sellette et non plus comme synonyme de "faire l'objet de la conversation"). Quoique ce critère soit en partie circulaire, il montre bien comment la question de savoir à quelles conditions une expression est interprétée comme en reprenant une autre à l'intérieur d'une chaîne est liée à la question de savoir quelles expressions peuvent servir de premier maillon.

Le point est donc de déterminer quelles expressions sont susceptibles d'indiquer une relation coréférentielle et d'initialiser une chaîne de référence. Parmi les expressions référentielles que l'on peut former en Français nous admettons en première analyse que les suivantes sont à même de fonctionner comme second maillon dans une chaîne:

- les noms propres (Np)
ex: "...Max....Max..."
- les descriptions définies complètes"
ex: "...Maxle fils de Jean..."
- les descriptions définies incomplètes
 - avec répétition du nom
ex: "...un marin...le marin..."
 - avec changement du nom
ex: "...un marin...le jeune homme..."

Les anaphores dites infidèles (encore appelées anaphores associatives) du type "une voiture ...le volant..." ne font pas partie des expressions susceptibles d'indiquer qu'il y a constitution d'une chaîne car elles ne marquent pas un rapport d'identité référentielle. De même d'ailleurs que les expressions nominales possessives déjà mentionnées ci-avant ("...un marin...son bonnet...") qui sont pourtant habituellement considérées comme des descriptions définies (cf.G.Kleiber 1981 p.171) sur la base de l'équivalence "Possessif+N = Défini+N qui est à N'" ("son bonnet"= "le bonnet qui est à lui").

-les expressions nominales démonstratives

- avec répétition du nom
- avec changement du nom

quand elles ne sont pas employées pour référer à un individu intrinséquement défini dans la situation d'énonciation.

ex: "...un marin...ce marin..."

ex: "...un marin...ce jeune homme..."

-les "noms de qualité" (J.C.Milner 1973) ou "noms épithètes" (G.Lakoff 1968/76) du type par ex.:

"...un marin ...le salaud..."

"...un marin ...ce salaud..."

s'apparentent à la classe des descriptions définies ou démonstratives dans la mesure où ils sont constitués d'un déterminant défini ou d'un démonstratif suivi d'un nom. Néanmoins les noms de qualité doivent être envisagés à part car, comme l'a bien montré J.C.Milner 1973, leur fonctionnement est plus proche de celui des pronoms que de celui des descriptions définies ou des expressions démonstratives.

-les descriptions indéfinies

- avec répétition du nom
- avec changement de nom

Quoique ce point ait été rarement relevé (cf. néanmoins Johnson-Laird 1983 cité plus loin), une expression nominale indéfinie par exemple "un SN_j" peut avoir même référence qu'une autre expression nominale indéfinie "un SN_i". C'est le cas par exemple dans:

13-" J'ai rencontré un marin, un marin vraiment typique, et je voudrais l'engager pour mon prochain film."

Dans 13 l'identité du nom n'est pas requise pour qu'il y ait coréférence puisque l'on peut avoir tout aussi bien:

14-" J'ai rencontré un marin, un jeune homme vraiment très bien, et je voudrais l'engager pour mon prochain film."

où l'expression "un jeune homme" ne peut référer (si elle réfère, cf. ci-après 2.2.1.) à un autre jeune homme que celui désigné par "un marin".

-les pronoms

ex: "...un marin...il..."

"...un marin...lui..."

Les expressions susceptibles d'établir une chaîne de référence à partir d'une expression référentielle jouant le rôle de premier maillon sont donc: les noms propres (Np) et les descriptions définies complètes (DD), les descriptions définies incomplètes (DD'), les expressions nominales démonstratives (DM), les noms de qualité (Nq), les expressions indéfinies (DI) et les pronoms (PRO).

Si l'on compare la liste des expressions pouvant servir de premier maillon dans une chaîne et celle des expressions pouvant fonctionner comme second maillon on remarque qu'elles se recoupent en quatre points: les noms propres, les descriptions définies complètes, les expressions démonstratives et indéfinies. Nous reviendrons dans la suite sur le problème des noms propres, pour les descriptions définies nous avons déjà noté la différence entre celles qui sont complètes et celles qui sont incomplètes. Quant aux expressions indéfinies, dont on reparlera également un peu plus loin, les exemples 13 et 14 montrent que, contrairement à ce qu'écrit D.Slakta 1982 (p.247), elles ne fonctionnent pas "uniquement" comme premiers maillons. Les noms de qualité ne pouvant jamais figurer en tête de phrase (cf. J.C.Milner 1973) sont de ce fait impropres à la fonction de premier maillon. Pour ce qui est des pronoms, on verra dans un instant qu'ils peuvent apparaître en première position (avant leur antécédent) sous certaines conditions.

1.3.- Contraintes pesant sur l'établissement des chaînes de référence.

La reconnaissance que 2 ou n expressions référentielles appartiennent à une même chaîne de référence est fonction de deux types de conditions: les unes sont liées aux processus interprétatifs intervenant dans l'établissement du lien de coréférence et relèvent de ce fait d'une approche psycholinguistique, les autres, plus formelles et de caractère linguistique, sont liées à l'ordre dans lequel apparaissent les expressions coréférentielles et aux relations structurales qu'entretiennent les phrases dans lesquelles elles figurent.

1.3.1.- Contraintes liées aux processus interprétatifs.

Si l'on compare 15 et 16:

15-" Au bar il y avait un marin. Ce jeune homme...."
avec:

? 16-" Au bar il y avait un marin. Ce plombier..."
la "lecture" coréférentielle est assurément plus naturelle en 15 qu'en 16. En 16, l'interprétation disjointe, à savoir celle dans laquelle "ce plombier" est employé pour désigner une personne (autre que le marin) également présente "au bar", est de loin la plus plausible.

Si 15 et 16 sont inégalement naturelles en tant que chaînes c'est simplement parce que le fait qu'un individu soit marin implique qu'il est au minimum "un homme" (à défaut d'être "un jeune homme") mais pas du tout qu'il est "un plombier". Il faut bien voir cependant que si nous sommes plus enclins à considérer qu'un individu dont on nous dit qu'il est marin peut être dans la suite appelé "jeune homme" plutôt que "plombier" c'est pour des raisons tenant aux connaissances générales (aux stéréotypes encyclopédiques) que nous avons des marins. Outre le fait que ces connaissances

peuvent varier d'une culture ou d'une époque à une autre, le contexte linguistique dans lequel ces expressions apparaissent peut parfaitement rendre le lien de coréférence licite. Il suffit en effet que, dans l'espace qui sépare "marin" de "plombier", il soit prédiqué du marin en question qu'il était plombier, pour que 16 devienne tout à fait naturelle:

16'--" Au bar il y avait un marin qui durant ses loisirs était aussi plombier. Ce plombier..."

De même, 16 ne pose plus problème si la dénomination de plombier est justifiée a posteriori comme dans:

16'--" Au bar il y avait un marin. Ce plombier, car ce marin était aussi plombier à ses moments perdus, ..."

Si 16 produit malgré tout un effet de bizarrerie c'est parce que l'interprétation disjointe ne s'impose pas immédiatement. On peut en effet défendre l'idée (cf. M. Charolles 1981, 1985) qu'il existe au plan de l'interprétation du discours un principe comparable à celui de coopération qui fait que le lecteur, dans un premier temps au moins, a tendance à comprendre que, dans 16, "un marin" et "ce plombier" doivent être interprétés sans faire appel à d'autres données que celles mentionnées dans le texte antérieur, autrement dit anaphoriquement. Dans un premier temps donc le lecteur chercherait à rattacher "ce plombier" à "un marin" et c'est seulement devant le caractère peu plausible de l'interprétation coréférentielle qu'il en viendrait à penser que le locuteur de 16, en employant cette expression, a pour intention de désigner une autre personne que le marin précédemment mentionné.

En 15, l'application de ce principe n'amenant à aucune inférence incompatible avec les savoirs supposés partagés, l'interprétation coréférentielle entre "un marin" et "ce jeune homme", qui n'a, il faut le souligner, rien d'obligatoire, paraîtrait par contre parfaitement normale.

Ce principe d'interprétation a un caractère très général. Il peut être dit de cohérence dans la mesure où il revient à postuler que les récepteurs ont plutôt tendance à interpréter comme coréférentielles des expressions (référentielles) successives lorsque celles-ci apparaissent dans des contextes où aucune impossibilité formelle ne s'oppose à leur rattachement. Il concerne les stratégies interprétatives mises en oeuvre par les récepteurs et touche donc aux aspects psychologiques (cognitifs) et non exclusivement linguistiques des processus interprétatifs. L'intérêt théorique de ce principe est évident: il permet en effet d'expliquer pourquoi les interprétations coréférentielles, quand elles sont linguistiquement possibles, sont en général préférées aux interprétations disjointes. Ce principe n'est par contre d'aucun secours lorsque la coréférence est illicite comme par exemple dans:

* 17--" Quand au bar il y avait un marin, ce jeune homme..."

Pour expliquer l'inacceptabilité de 17 on ne peut en effet invoquer les raisons avancées lors de la comparaison entre 15 et 16 étant donné qu'il n'y a aucune raison pour que la relation lexico-encyclopédique entre "marin" et "jeune homme" ait changé de 15 à 17. Par ailleurs, quelque continuation à 17 que l'on imagine, ou quelque clause que l'on insère avant "ce jeune homme", il n'y a pas moyen de concevoir un contexte dans lequel 17 (avec coréférence entre les deux expressions soulignées) deviendrait acceptable. Les phénomènes en cause ne sont plus de même nature que précédemment, la disjonction référentielle n'est plus, en 17, une affaire de processus interprétatif, elle est contrainte par la construction utilisée et dépend des règles commandant l'emploi des formes linguistiques utilisées.

1.3.2. Contraintes résultant de la forme des expressions employées.

Pour rendre compte de l'inégale acceptabilité formelle des configurations de chaînes de référence deux facteurs proprement linguistiques doivent être pris en considération.

Il apparaît tout d'abord que les **relations structurales** qu'entretiennent les phrases où figurent les deux expressions candidates à la coréférence jouent un rôle. Par exemple si on compare:

15-" Au bar il y avait un marin, ce jeune homme ..." qui est acceptable, à 17 ci-dessus, qui ne l'est pas, on constate que la différence entre les deux exemples tient uniquement à ceci que, dans 17, l'expression nominale indéfinie se trouve dans une subordonnée. Si l'expression démonstrative figurait dans la subordonnée:

* 18-" Au bar il y avait un marin, quand ce jeune homme..."

la coréférence serait également illicite. L'inversion dans 15 ou 18 de l'ordre d'apparition des expressions nominales indéfinies et démonstratives ne les rend pas acceptables:

* 19-" Quand au bar il y avait un jeune homme, ce marin..."

* 20-" Au bar il y avait un jeune homme, quand ce marin..."

L'ordre de succession des expressions référentielles incriminées n'a donc aucune incidence sur la bonne formation de la configuration coréférentielle envisagée.

Par contre, si dans 15 on inverse l'ordre d'apparition des expressions:

* 21-" Au bar il y avait ce marin. Un jeune homme..."

l'interprétation coréférentielle est impossible, et il en va de même dans 22:

* 22-" Au bar il y avait ce jeune homme. Un marin..."

On voit donc que l'ordre des expressions référentielles n'est pas sans conséquence sur l'acceptabilité des chaînes de référence, au moins dans les cas où elles figurent dans des phrases juxtaposées.

Pour montrer l'importance à la fois de la place des expressions dans une chaîne et des relations structurales entre les phrases où elles figurent, nous allons examiner quelques exemples supplémentaires faisant intervenir cette fois-ci un pronom (PRO) et une expression démonstrative (DM). Nous envisagerons successivement les cas dans lesquels les phrases où figurent PRO et DM sont juxtaposées, coordonnées ou subordonnées.

Nous considérerons que deux phrases sont subordonnées lorsque elles sont reliées à l'aide d'une expression comme "dès que", "quand", "si", "pour que", "afin que", "comme", "parce que", "puisque", etc. telle que, si l'on coordonne la phrase qu'elle introduit à une autre à l'aide de "et", celle-ci peut être précédée du complémentiseur "que" (cf. M.Piot 1978 citée par L.Picabia 1981). Ce critère permet de différencier, au moins dans les cas simples, les constructions subordonnées et coordonnées (nous verrons par la suite qu'à l'intérieur de la classe des subordonnants il y a lieu de distinguer certaines expressions dont le comportement est proche de la coordination). Ainsi "quand" s'oppose à "donc", car, partant de:

23-" Max a pleuré quand Marie l'a quitté"

24-" Max a pleuré donc Marie l'a quitté".

on peut former:

23'-" Max a pleuré quand Marie l'a quitté et qu'elle lui a dit qu'elle allait épouser Jules."

mais pas:

* 24'-" Max a pleuré donc Marie l'a quitté et qu'elle lui a dit qu'elle allait épouser Jules."

Configurations à deux places comportant PRO et DM

Si l'on considère tout d'abord les cas dans lesquels le démonstratif précède le pronom, les exemples 25, 26, 27, 28 et 29:

25-" Ce marin est malade. Il ne va pas à la pêche."

26-" Ce marin est malade donc il ne va pas à la pêche."

27-" Ce marin est malade quand il ne va pas à la pêche."

28-" Quand ce marin est malade, il ne va pas à la pêche"

29-" Ce marin dit qu'il ne va pas à la pêche."

montrent que la coréférence est toujours possible et cela que les phrases soient juxtaposées (25), coordonnées (26) ou subordonnées (cf. 27, 28 et 29 selon que l'expression démonstrative est dans la subordonnée ou la principale, ou selon que le pronom est dans une complétive).

Par contre, lorsque le pronom précède le démonstratif, l'interprétation coréférentielle est illicite quand les phrases sont juxtaposées (30) ou coordonnées (31):

* 30-" Il est malade. Ce marin ne va pas à la pêche"

* 31-" Il est malade donc ce marin ne va pas à la pêche."

mais possible quand le pronom est dans une subordonnée antéposée:

32-" Quand il est malade, ce marin ne va pas à la pêche."

Lorsque la subordination est à droite:

* -" Il est malade, quand ce marin ne va pas à la pêche."

ou lorsque "ce marin" figure dans une complétive:

* -" Il dit que ce marin ne va pas à la pêche."

il ne peut, par contre, y avoir chaîne de référence.

Concernant 30, et à la rigueur 31 et 32, on peut cependant faire valoir (cf. D. Bolinger 1979 et L. Picabia 1981) que la coréférence est possible si la suite des deux phrases est prononcée avec un schéma intonatoire "ascendant-rompu-plat", que l'on trouve également dans des emplois du genre:

- " Ils sont fous ces romains!"

Pour que la configuration "PROi1/DMi2" (avec le pronom précédant l'expression coréférentielle démonstrative) soit acceptable il faut donc ou que la première phrase (contenant PRO) soit une subordonnée antéposée, ou que l'intonation soit marquée comme dans 35. Si on fait abstraction de l'intonation, on voit par conséquent que l'ordre "PROi1...DMi2..." n'est acceptable qu'à la condition que PRO et DM figurent dans deux phrases différentes et que la première soit subordonnée à la seconde. On notera au passage que, contrairement à ce que nous avons admis jusqu'à maintenant, un pronom peut parfaitement constituer le premier maillon d'une chaîne de référence, à condition toutefois qu'il figure dans une subordonnée antéposée.

L'examen de ces quelques exemples montre suffisamment que, si l'on veut discuter de l'acceptabilité d'une configuration de chaîne de référence, il faut tenir compte à la fois de l'ordre dans lequel apparaissent les expressions référentielles et des relations structurales qu'entretiennent les phrases dans lesquelles elles figurent.

Les contraintes d'acceptabilité pesant sur la coréférence pronominale ont été abondamment étudiées. Elles ont été décrites par R.W. Langacker 1969 à l'aide des notions de précéder/commander. La notion de "commander" a ensuite été précisée par H. Lasnik 1975 ("K-command") et par T. Reinhart 1976 ("C-command") puis élargie aux cas d'anaphores non pronominales (T. Reinhart 1981), et enfin reformulée par N. Chomsky 1981 dans le cadre de la théorie dite du "gouvernement et du liage". Un des points qui a été le plus abondamment discuté depuis T. Reinhart 1976 est la question de savoir si l'on peut se passer du critère d'ordre de succession des expressions (cf. en particulier J. Guéron 1979). Pour les constructions subordonnées, pour les prépositionnelles préposées, ... le critère de la place respective des expressions coréférentielles peut être éliminé moyennant certains aménagements de la description des relations structurales à l'intérieur de la phrase. Il demeure malgré tout un certain